TRAIL DE NOËL DES SAISIES
Dimanche 10 décembre 2023
REGLEMENT GENERAL

ORGANISATION

Le Trail de Noël des Saisies est un trail convivial d'hiver sur neige, organisé par la SAEM Les Saisies Villages Tourisme. L'épreuve, qui ne délivre aucun titre national ou international, a lieu le **dimanche 10 décembre 2023 aux Saisies**.
Le Trail de Noël des Saisies est une compétition ouverte aux licenciés FFA et aux non licenciés.

EPREUVES

Le Trail de Noël des Saisies propose 2 épreuves de trail sur neige de **10 km et 20 km** :

- 10 km : 404 m D+
- 20 km : 736 m D+

Les deux boucles empruntent le domaine skiable et les pistes piétons du domaine des Saisies.

HORAIRES ET PROGRAMME

Le départ et l'arrivée du Trail s'effectuera sur le parking du Signal aux Saisies.
Stationnement préconisé le jour de la course : Parking du Signal.

Programme du dimanche 10 décembre 2023 :

- 7h30 à 9h15 : retrait des dossards en Salle Multisports / Signal*
- 09h20 : échauffement collectif
- 09h30 : départ Trail 20km en mass start
- 09h45 : départ Trail 10km en mass start
- A partir de 11h30 : lancement du repas en Salle Multisports / Signal*
- 12h30 : remise des prix en Salle Multisports / Signal*

** Port du dossard visible sur le buste obligatoirement.*

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour participer à la course il faut :

- Avoir 14 ans révolus pour le 10 km
- Avoir 18 ans révolus pour le 20 km
- Avoir payé l'inscription en ligne

- Avoir fourni les pièces nécessaires pendant l'inscription et détenir un dossard délivré par les organisateurs

INSCRIPTION

Les inscriptions pour le Trail 10km et 20km se font uniquement en ligne (les inscriptions pour le repas également), jusqu'au **vendredi 08 décembre 2023 à minuit.** Aucune inscription papier ne sera réceptionnée.

INSCRIPTION AU TRAIL ET AU REPAS UNIQUEMENT POSSIBLE
SUR LE SITE INTERNET DES SAISIES
www.lessaisies.com
Vous serez redirigés vers la plateforme Eventicom pour réaliser votre inscription
PAS D'INSCRIPTION SUR PLACE POUR LE 10KM ET LE 20KM

- Documents obligatoires

Les épreuves sont ouvertes aux concurrents (Extrait de la réglementation FFA 2023) :
Toute participation à une compétition est soumise à la présentation obligatoire par les participants à l'organisateur :

• D'une **licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running délivrée par la FFA**, ou d'un « Pass' J'aime Courir » délivré par la FFA et complété par le médecin, en cours de validité à la date de la manifestation.
Attention : les autres licences délivrées par la FFA (Santé, Encadrement et Découverte ne sont pas acceptées)

• Ou d'une **licence sportive, en cours de validité à la date de la manifestation**, sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, la non-contre-indication à la pratique du sport en compétition, de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition et délivrée par une des fédérations suivantes :

- Fédération des clubs de la défense (FCD),
- Fédération française du sport adapté (FFSA),
- Fédération française handisport (FFH),
- Fédération sportive de la police nationale (FSPN),
- Fédération sportive des ASPTT,
- Fédération sportive et culturelle de France (FSCF),
- Fédération sportive et gymnique du travail (FSGT),
- Union française des œuvres laïques d'éducation physique (UFOLEP),

• Ou d'un **certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du sport en compétition ou de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied/trail en compétition,**

datant de moins d'un an à la date de la compétition, ou de sa copie. Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la possession du certificat médical

• Pour les personnes âgées de moins de 18 ans, la participation est soumise en plus d'un des certificats mentionnés plus haut, à la présentation d'une **autorisation parentale**. Celle-ci est à compléter en ligne ou à remplir en direct lors de l'inscription sur place.

L'inscription du participant sera effective à réception de l'ensemble des pièces justificatives ainsi qu'à la confirmation de paiement.

- Tarifs

GRILLE TARIFAIRE 2023		
Distance	10 km (Ouvert à partir de 14 ans)	20 km (Ouvert à partir de 18 ans)
Tarifs	15 € *	26 € *
Repas en option = 12 € par personne (à réserver en ligne, ouvert aux accompagnants également)		

*La plateforme d'inscription Eventicom ajoute 1€ de frais de gestion à chaque inscription en ligne. (1,04 euro pour celle du 20 km)

L'inscription comprend :
- Le chronométrage
- L'accès au(x) ravitaillement(s) de course
- L'assistance médicale
- Un cadeau Les Saisies
- Une tranche de Beaufort de la Coopérative Laitière du Beaufortain

Responsabilité Civile : les organisateurs ont souscrit un contrat couvrant leur responsabilité civile pour les dommages corporels qu'ils pourraient causer accidentellement à des tiers.

Les licenciés FFA bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur fédération. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

REMBOURSEMENT

Annulation par le participant :
Possible en cas de force majeure (maladie, accident, etc….) sur présentation d'un justificatif avant le jeudi 07 décembre minuit, seuls les frais de gestion (1 euro par inscription) seront conservés.
Aucun remboursement possible en dehors de ces conditions particulières.

Annulation par l'organisateur :
L'organisateur s'engage à rembourser intégralement les participants, si la préfecture interdit les rassemblements aux compétitions de trail en SAVOIE.
En cas d'annulation avant le samedi 09 décembre 2023 à 12h00 de tout ou partie de l'évènement indépendante de la volonté de l'organisateur (conditions météorologiques…), les inscriptions seront remboursées à hauteur de 70%.

REPAS

Un repas convivial est proposé par l'organisateur sur **réservation en ligne uniquement avant le jeudi 07 décembre 2023.**
Ce repas est au prix de 12 €.
Menu : repas savoyard (plat – dessert)

AUCUN REPAS NE POURRA ETRE ACHETÉ SUR PLACE

Le repas commencera dès 11h30, dans la salle multisports.

Une buvette sera mise en place à l'arrivée dans la zone repas. Paiement sur place (espèces/carte).

RAVITAILLEMENTS

Pour le 10 km : Ravitaillement au Mont Bisanne et à l'arrivée
Pour le 20 km : Ravitaillement au Mont Bisanne, au bouclage au Signal, au col de la Lézette et à l'arrivée.
L'organisateur se réserve le droit de modifier l'implantation de ces ravitaillements.

L'office du tourisme des Saisies mettra en place un ravitaillement écologique. Lors des ravitaillements il n'y aura pas de sachets plastiques et les aliments seront pré-découpés. Aucun gobelet ne sera donné lors des ravitaillements, **merci de prévoir votre écocup**.

MATERIEL OBLIGATOIRE

Les coureurs doivent tous porter des chaussures et vêtements adaptés au trail sur neige en fonction de la distance choisie.

Les bâtons sont autorisés, cependant, le concurrent doit les transporter sur tout le parcours (pas d'aide extérieure). Les crampons sont autorisés mais pas les raquettes.

Gobelet type Eco-Cup obligatoire à apporter par vos soins.

CLASSEMENT

La remise des prix aura lieu à 12h30, salle du Signal.
Les classements se font au scratch par distance, femme et homme sur le 10km, 20km.

Aucune dotation en argent ne sera remise, **les 3 premiers Hommes et Femmes de chaque épreuve chronométrée seront récompensés ainsi que le plus jeune finisher, le finisher le plus âgé et le meilleur déguisement toute épreuve confondue.**

Le classement sera consultable sur le site internet des Saisies et sur le site du chronométreur Eventicom.fr en direct.

DISPOSITIF MIS EN PLACE

Salle Multisports du Signal :

- Accueil
- Retrait des dossards
- Remise des prix
- Restauration
- Zone buvette

Une zone de départ / arrivée au niveau du Signal (arche, poste chronométrage, sonorisation, speaker)

SECURITE – BALISAGE

Les pisteurs secouristes du service des pistes de la SPL seront mobiles et présents le long du parcours.
Les médecins de la station seront au fait de l'évènement et se situent à 100m de la zone départ/arrivée.

Le balisage des parcours est assuré par des jalonnettes bleues pour le 10 km, et rouges pour le 20 km. Des panneaux indicateurs seront positionnés aux endroits nécessaires. Il y aura également plusieurs postes de signaleurs en plus des ravitaillements pour vous indiquer le chemin.

L'organisateur se réserve la possibilité de modifier le parcours initial selon les contraintes environnementales, météorologiques et sécuritaires.

Des barrières horaires seront mises en place aux endroits stratégiques des parcours. Les participants seront réorientés pour rejoindre l'arrivée par le plus court chemin en cas de dépassement de temps mettant en cause leur sécurité sur la fin de parcours.

ETHIQUE DE COURSE

ENGAGEMENT ECO-CITOYEN :
Vous êtes en pleine nature, l'organisation vous demande d'être irréprochable sur votre gestion des déchets.
Gardez vos papiers avec vous, des poubelles seront disponibles sur l'aire d'arrivée ou au niveau des ravitaillements.
Ne sortez pas des circuits balisés.
Limitez au maximum votre impact, nous comptons sur vous !

Tout manquement à cette règle sera fortement pénalisé.

CONCURRENT

Les engins à 2 roues, motorisés ou non, sont formellement interdits sur le parcours. Toute assistance individuelle en dehors des points homologués est interdite, de même que l'accompagnement en course.
Il est interdit de courir avec un chien.
Il est interdit d'être accompagné sur le parcours par une tierce personne non inscrite sur la course.

PENALITES

Des pénalités de temps ou de mise hors-course sont appliqués pour les motifs ci-dessous :

- Coupe de l'itinéraire
- Triche
- Rejet de déchet
- Non-respect du règlement

Tout abandon doit être signalé à l'organisation. En l'absence d'information sur un abandon, le participant devra prendre en charge les moyens mis en œuvre pour sa recherche.

PERTE OU VOL

L'organisation se dégage de toute responsabilité en cas de perte et/ou de vol qui interviendrait durant la journée du Trail de Noël des Saisies pendant et hors de la course.

DROIT D'IMAGE

Les données personnelles communiquées par les participants sont destinées au personnel habilité du Trail de Noël des Saisies, qui est responsable du traitement de ces données.
Ces données sont utilisées afin d'assurer le traitement des inscriptions des participants.

Les participants sont susceptibles de recevoir par email des informations concernant l'épreuve sur laquelle ils sont inscrits ainsi que sur d'autres manifestations organisées par l'office du tourisme des Saisies.

Les informations collectées respectent les dispositions fixées par le RGPD. Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, chaque participant dispose d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles le concernant.
Il suffit de nous écrire en nous indiquant vos nom, prénom, adresse complète, par mail à anim@lessaisies.com Ou par courrier : Office du tourisme des Saisies – 316 avenue des Jeux Olympiques – 73620 Les Saisies Hauteluce.

DONNEES RGPD

Les informations recueillies vous concernant font l'objet d'un traitement destiné à la SAEM Les Saisies Villages Tourisme dans le cadre de l'inscription au trail de Noël des Saisies. Le destinataire de ces données est l'Office du Tourisme des Saisies.
Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement de celles-ci ou une limitation de traitement. Vous pouvez vous opposer au traitement des données vous concernant et disposer du droit de retirer votre consentement à tout moment en vous adressant par écrit à l'Office du Tourisme des Saisies :
316 Avenue des Jeux Olympiques 73620 – Les Saisies

ACCEPTATION REGLEMENT

L'inscription à la course et/ou la participation (fait de porter un dossard) implique la lecture et l'acceptation automatique par chaque concurrent du règlement.

Le coureur s'engage à respecter l'ensemble du règlement et notamment à ne pas anticiper le départ, à parcourir la distance complète avant de franchir la ligne d'arrivée.

Bonne course à toutes et à tous !